66e Année. — N° 21

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Limit. 12.00 23.00 45.00
France,Belg. 13.00 24.00 46.00
Union post. 16.60 31.20 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter, 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 21

VENDREDI
21
JANVIER 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Déclaration du ministère Briand

LE PROGRAMME DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Avant tout, l'exécution intégrale du Traité de Versailles
A l'extérieur : Un accord étroit entre la France et les Alliés
A l'intérieur : Les Questions Militaires et Financières ; Les Régions dévastées et leur relèvement.

Paris, 20 janvier. — Cet après-midi, par M. Briand, président du Conseil, à la Chambre, et par M. Marraud, ministre de l'Intérieur, au Sénat, lecture a été faite aux membres du Parlement de la déclaration du nouveau gouvernement, déclaration dont voici le texte complet :

Messieurs,

Appelé par M. le Président de la République à la responsabilité du Pouvoir, le Gouvernement qui se présente devant vous a pleinement conscience de la grandeur de sa tâche. Il en connaît toutes les difficultés. Il se déclare prêt à les affronter, mais il sait qu'elles seraient insurmontables s'il n'obtenait l'entière confiance et l'étroite collaboration des Chambres.

Le Programme de Politique Etrangère

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

C'est pour la France une question vitale

Nous avons un traité de paix avec l'Allemagne, nous n'avons pas encore la paix, la paix réelle, la seule qui puisse être solide et durable, la paix de justice et de moralité qui consacrera les droits essentiels et assurera la sécurité de la France. Nous n'obtiendrons cette sécurité que si l'Allemagne est désarmée. C'est pour notre pays une question vitale qui trace au Gouvernement le premier et le plus sacré de son devoir. Nous n'y faillirons pas.

L'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS ALLEMANDES

Nous réclamons notre dû, tout notre dû

La reconstitution de notre sol ravagé, de nos industries détruites, l'équilibre de nos finances ne sont possibles que si l'Allemagne exécute les réparations que le traité de Versailles lui impose. A cet effet, nos Alliés nous donneront leur appui. Nous le leur demandons, au nom du droit et de la justice, pour lesquels nous avons combattu, par lesquels nous avons vaincu.

La guerre a entraîné à la reprise des échanges; mais le retour à des relations normales n'est possible, le malaise qui pèse sur le monde ne peut être dissipé que si l'effroyable iniquité d'hier est réparée. La sanction de la grande guerre, la consécration de la victoire : c'est l'exécution du traité.

L'Allemagne est vaincue, mais aucune de ses mines, de ses usines, n'a été détruite. Ses forces de production restent entières et même les conditions du change que lui a infligées la défaite lui ouvrent les plus larges espoirs d'expansion économique.

Il est possible de prévoir son prompt relèvement. Loin de nous la pensée d'y faire obstacle, mais la prospérité du peuple agresseur venant après sa défaite contraster avec la ruine du peuple victorieux, ce serait, à la morale la plus élémentaire, un défi que la France ne peut accepter.

Nous avons la force; nous pourrions, nous saurions nous en servir, s'il le fallait, pour imposer le respect de tous les engagements souscrits. Mais la France républicaine est essentiellement pacifique et c'est dans la paix qu'elle veut amener l'Allemagne à l'exécution des obligations contractées.

La France réclame son dû, tout son dû. Elle est raisonnable, elle ne demande pas l'impossible, mais ce qui importe dès maintenant, c'est que toutes les facultés de paiement du débiteur, en argent, en nature, en participation de toutes sortes, s'exercent au profit du créancier. Ce n'est que justice.

POUR LE RÉTABLISSEMENT DÉFINITIF DE LA PAIX

Un accord étroit entre nos Alliés et nous

Telles sont nos vues, tel est notre but. Il ne peut être atteint que par un accord étroit entre nos Alliés et nous. Cet accord est la condition primordiale du règlement de toutes les questions qui tiennent en suspens le rétablissement effectif de la paix. Nous ferons tout pour le maintenir et le développer.

Une intime union avec l'Angleterre

Nous avons la ferme confiance que notre grande amie et alliée, l'Angleterre, nous y aidera de toutes ses forces. Rien ne peut plus, en effet, enfamer les relations des deux grands pays qui ont appris à se connaître mieux et à s'estimer davantage dans les rudes combats où ils ont versé leur sang en commun.

C'est leur intime union qui assure la paix du monde ; qu'il s'agisse de l'exécution du traité de Versailles, du règlement du problème oriental, du maintien de la paix établie par les traités, dans l'Europe Centrale, ou des rapports à entretenir avec les peuples de l'est de l'Europe, l'alliance étroite entre la Grande-Bretagne et la France est à la base de notre politique extérieure.

Le resserrement des liens entre la France et l'Italie

Avec l'Italie, nos efforts tendront à resserrer les liens que la guerre a déjà si heureusement consolidés entre les deux grands pays latins.

Nous avons confiance de rencontrer à Rome pour les solutions qui nous intéressent, les dispositions amicales que les Italiens ont trouvées à Paris pour le règlement de la question Adriatique.

Le maintien de l'amitié séculaire avec les Etats-Unis

L'amitié séculaire de la France et des *Etats-Unis*, les inoubliables souvenirs de notre histoire commune qui ont mêlé dans le passé et qui mêleraient, s'il était nécessaire, dans l'avenir, le sang de nos soldats sur les champs de bataille de la liberté, garantissent notre union dans la paix comme dans la guerre. Nous sommes sûrs que nos amis Américains nous donneront pour la réparation de nos dommages, le même appui inappréciable qui a décidé de la victoire dans la grande guerre où nous avons défendu ensemble la cause de la civilisation.

Nous respectons les scrupules qui les ont fait hésiter sur la forme initiale à donner à la Société des Nations, dont ils n'ont d'ailleurs jamais mis en doute les principe généreux et bienfaisants.

Le développement de l'entente franco-belge

Les intérêts indiscutables qui nous ont menés à nous lier à la noble Belgique, par un accord militaire pour notre défense commune, ont préparé, malgré la dissemblance de nos

M. BRIAND, président du Conseil

régimes douaniers, la conclusion d'une entente économique également désirée des deux côtés de la frontière.

L'union entre Français et Belges, cimentée par leurs sacrifices, est aussi désirable pour le développement économique des deux pays que pour leur sécurité commune.

Des rapports très cordiaux avec nos amis et alliés de l'Europe centrale

Nos rapports avec nos amis et Alliés de l'Europe Centrale, continueront à s'inspirer des sentiments confiants et chaleureux nés pendant la guerre, au cours de laquelle nous avons combattu pour le triomphe des aspirations nationales de la Pologne, de la Roumanie, du peuple tchéco-slovaque et de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes.

Nous ne négligerons rien non plus pour provoquer dans la stricte exécution des traités entre tous les Etats sortis du démembrement de l'empire austro-hongrois, les accords qui permettront à chacun de ces pays de se reconstituer économiquement et de vivre.

LES QUESTIONS EXTÉRIEURES NON RÉSOLUES

La paix avec la Turquie est urgente

La situation en Orient appelle tout particulièrement notre attention. Il y a urgence à ce que la paix soit réalisée avec la Turquie, et que, tenant compte des circonstances nouvelles, les conversations se poursuivent amicalement avec nos alliés pour résoudre la question orientale.

Vis-à-vis de la Russie Nous ne reconnaîtrons pas le pouvoir des Soviets

Nous n'avons rien oublié des sacrifices que la grande nation russe a faits au début de la guerre, pour la cause de la liberté du monde. Le peuple russe a répandu si généreusement son sang que nous lui en garderons une reconnaissance inaltérable. Mais dans l'état actuel, pas plus que les gouvernements qui nous ont précédés, nous ne reconnaîtrons le pouvoir des Soviets. Nous ne saurions reprendre des relations avec la Russie tant qu'il n'y aura pas, à Moscou, un régime qui représente véritablement le peuple russe et soit prêt à tenir les engagements pris par les gouvernements antérieurs de ce pays.

Le bolchevisme est russe, tant qu'il reste confiné dans ses frontières, et nous n'avons pas à intervenir dans les affaires de la Russie, mais il nous est impossible d'admettre que les armées des Soviets sortent de leurs territoires pour attaquer nos alliés.

Une allusion à la reprise des relations avec le Vatican

Enfin, le souci de la grandeur et de la prospérité de la France fait au gouvernement de la République un devoir impérieux de pourvoir à la représentation de notre pays partout où se discutent les grands intérêts internationaux.

Tel est le programme de politique extérieure que nous proposons à votre approbation.

Le Programme de Politique Intérieure

LE FARDEAU MILITAIRE DOIT ÊTRE REDUIT AU STRICT NÉCESSAIRE

Dans une Europe qui n'est pas encore pacifiée, pour nous maintenir en état de défendre et faire triompher nos droits, nous avons besoin d'être et de rester forts. Nous nous garderons d'affaiblir notre puissance militaire, mais c'est un lourd fardeau pour le pays : il doit être réduit au strict nécessaire.

Nous nous appliquerons à faire voter le plus tôt possible les projets de loi soumis à la Chambre qui tendent à la diminution de la durée du service militaire et à une organisation de notre armée mieux adaptée aux conditions modernes de la vie nationale.

LA SITUATION FINANCIÈRE

L'équilibre entre les dépenses comprimées et les recettes

Pour être forts, il ne suffit pas à la France d'une armée solide, il lui faut aussi des finances saines. Celles-ci exigent des citoyens un effort considérable, mais qui, sous peine d'entraver l'essor du pays, doit être limité à l'indispensable. Il est, en conséquence, urgent de comprimer les dépenses publiques. C'est à quoi le gouvernement est fermement décidé. Il se propose notamment de procéder à la liquidation rapide des organismes créés pour la guerre.

Il convient, d'autre part, de rétablir l'équilibre entre les dépenses ainsi comprimées et les recettes de l'Etat. Le plein rendement de celles-ci sera assuré par la réorganisation des services financiers et, en particulier, des services chargés de la perception.

Nous sommes résolus à hâter le vote du budget et à réintroduire dans nos finances, profondément troublées par la guerre, l'ordre, la régularité et la clarté. Mais si, par ces mesures, au sujet desquelles nous nous concerterons avec nos Commissions des finances, nous pouvons espérer parer à la crise financière, il est essentiel, pour en hâter la fin, que le Trésor n'ait plus à faire face à la charge des réparations dues par l'Allemagne.

Forte par son armée, par ses finances, la France pourra se consacrer en pleine sécurité à son relèvement. La victoire économique ne sera, toutefois remportée qu'autant que la liberté aura été rendue à l'agriculture, au commerce, à l'industrie.

Les entraves résultant des réglementations qui ont été nécessitées par la guerre, doivent être levées. Nous nous attacherons à réaliser promptement cette libération économique.

LE RELÈVEMENT DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Il sera hâté de tous les efforts du Gouvernement

Nous hâterons de tous nos efforts la restauration de nos régions dévastées. Nous y parviendrons par une décentralisation systématique, entraînant l'abolition des formalités inutiles, par la suppression des travaux qu'exécute directement l'Etat, par l'appel à l'initiative des sinistrés eux-mêmes, et par une meilleure répartition des crédits entre les divers départements dévastés.

Nous activerons l'application intégrale des lois sur les dommages de guerre, tout en la soumettant à un contrôle rigoureux, de manière à nous opposer à tout emploi abusif des fonds consacrés par le pays à cette œuvre de résurrection nationale.

La créance sacrée des victimes de la guerre

Et, puisque nous parlons des conséquences de la guerre, nous tenons à affirmer que nous considérerons les mutilés, les veuves, les parents de nos soldats et de nos marins morts, comme les premiers créanciers de la nation.

Nous aurons à cœur de poursuivre la prompte liquidation de leurs pensions et de traduire en réalités les promesses qui leur ont été faites.

Mise en valeur de notre domaine colonial

La restauration économique de la France trouvera ainsi un précieux appoint dans l'utilisation des ressources incomparables que nous offre notre domaine colonial et qui nous ont été d'un si grand secours pendant la guerre.

Un hommage aux travailleurs

Le gouvernement est résolu à faire le plus large crédit aux travailleurs de ce pays, qui ont avec patriotisme, collaboré à l'œuvre de guerre, et dont le calme et la sagesse, qui sont un des principaux éléments de la force morale de la France, font, au milieu des agitations sociales de l'heure présente, l'admiration du monde entier.

Ils ont compris, en effet, qu'une autre attitude ne ferait qu'aggraver les difficultés actuelles et retarder l'amélioration de leur condition.

Des mesures contre le chômage

Attentif aux répercussions de la crise économique dans le monde du travail, le gouvernement doit à celui-ci de prendre les mesures propres à remédier à la pénible situation des chômeurs et de rechercher les moyens de rendre pleine confiance à notre industrie.

Réformes sociales hardies dans l'ordre et la légalité

Les réformes sociales les plus hardies ne sont d'ailleurs pas faites pour nous arrêter, dès lors qu'elles sont poursuivies dans l'ordre et la légalité. Cette politique de réformes que nous entendons réaliser dans tous les domaines, implique le fonctionnement régulier et continu des services publics, dont répond la vie nationale. Il importe que les fonctionnaires voient leurs droits et leurs devoirs fixés par des règles précises, et qu'assurés du lendemain dans la sécurité de leur emploi, ils s'acquittent du mandat qu'ils tiennent de la nation, sans pouvoir jamais le retourner contre elle.

Décentralisation administrative

En attendant la réforme administrative et décentralisatrice que le gouvernement est résolu à poursuivre, nous donnerons aux assemblées locales et municipales, dont l'activité a été si utile pendant la guerre, plus de liberté.

Un appel au concours de tous les républicains

Pour faire aboutir ce programme de réformes, le gouvernement a besoin de s'appuyer sur une majorité solide qui ne lui ménage pas sa confiance. C'est cette majorité que nous avons l'ambition de dégager. Pour cela, nous faisons appel à l'union de tous les républicains, de tous les représentants des partis qui se placent sur le terrain de la République, avec laquelle s'identifie la France.

Nous repoussons le concours de ceux qui voudraient porter atteinte au régime démocratique, ramener la France en arrière et entreprendre sur les conquêtes de la République.

NOUS GOUVERNERONS POUR LA FRANCE TOUT ENTIÈRE

A tous, justice et liberté garanties

Soutenus par cette majorité, sur laquelle nous comptons et qui devra s'imposer la discipline et les méthodes de travail nécessaires, *nous gouvernerons, dans la République, pour la France tout entière, en assurant à tous les citoyens, le respect de leurs opinions et en veillant à ce que l'administration témoigne à chacun, sans distinction, le même souci de ses intérêts légitimes.*

A tous, nous garantissons la justice et la liberté auxquelles ils ont droit.

C'est à cette œuvre que le gouvernement vous convie. Pour la mener à bien, nous avons besoin de toute votre confiance. Nous sommes convaincus qu'elle ne nous fera pas défaut, et que par l'union intime du gouvernement et du Parlement, nous contribuerons efficacement ensemble, à la grandeur de notre Patrie.

INFORMATIONS

Au 31 décembre 1920, l'Allemagne avait livré à l'Entente, conformément aux stipulations du traité de Versailles, 2.054.729 tonnes brutes de bateaux.

Sur ce chiffre, 1.814.173 tonnes ont été réparties comme suit : Grande-Bretagne, 1.477.836; France, 166.924; Italie, 124.901; Japon, 28.678; Belgique, 15.831.

L'Allemagne a encore à livrer un demi-million de tonnes.

Les Conseils de revision vont commencer à fonctionner.

Le contingent, assure-t-on, présentera un déchet d'ajournés et d'exemptés inférieur aux déchets précédents. Cette amélioration est due à la pratique des sports et au développement de l'éducation physique en France.

Ce qui n'est pas pour cela un critérium de la force, la taille moyenne des conscrits s'est élevée depuis vingt-cinq ans. Elle était de 1 m. 648 en 1895 et de 1 m. 664 en 1914.

Mlle Paule Jacques, la belle-fille de Mme Besarabo qui assassina son mari et l'expédia ensuite à Nancy dans une malle, a raconté au juge d'instruction comment la criminelle fit disparaître les traces de son forfait.

« Nous nous sommes rendues au lac d'Enghien, dit-elle, nous avons loué une barque. J'étais assise face à ma mère, dans le bateau, c'est moi qui ramais et je l'avais vu jeter à l'eau des clefs, le revolver et puis un portefeuille je crois. J'étais surtout préoccupé de m'assurer qu'on ne nous voyait pas.

» Puis, dans l'appartement du square La Bruyère, à Paris, nous avons tout remis en place. Il y avait des tâches de sang dans la cheminée; j'ai lavé le plancher. »

Ces dames, en définitive, n'avaient perdu, à aucun moment, leur sang-froid.

Petites Nouvelles

De Bruxelles, on mande que l'ex-impératrice Charlotte est atteinte de grippe. Son état n'est pas grave, mais, vu son grand âge, une certaine inquiétude règne.

M. Bérard, ministre de l'Instruction publique, a présidé, jeudi matin, la première séance de la session ordinaire pour 1921 du Conseil Supérieur de l'Instruction publique. Dans son discours, il a parlé de la modification nécessaire de la réglementation de 1902 sur l'enseignement secondaire.

M. Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais, président de la Compagnie de Suez, a débarqué, jeudi matin, à Port-Said.

A Castellamare, en Italie, au cours d'une manifestation contre l'Administration socialiste, une bagarre s'est produite. Il y eut quelques morts et blessés.

Le plan d'armement, fixant pour l'année 1921, la situation de nos bâtiments de guerre, vient d'être arrêté. Il prévoit notamment la suppression de l'escadre de la Méditerranée orientale.

En Irlande, les sentinelles du camp d'internement de Doun, ont tué deux prisonniers sinféiners qui tentaient de s'évader.

A une représentation de cinéma à Breslau, en Allemagne, la poussée de la foule fut telle que cinq enfants ont été piétinés et sont morts et vingt autres blessés.

M. Guillaume Forster, directeur de l'Observatoire de Berlin et ancien président du Comité international des poids et mesures, est décédé à Bornim, près de Postdam.

Le nouveau président de la Fédération générale des Syndicats allemands est M. Théodore Leipart, membre du Parti socialiste majoritaire. Il remplace M. Legien, décédé.

Un arrêté ministériel autorise, en Belgique, l'exportation sans licence du beurre, du cacao, des conserves de légumes, des eaux minérales, des oignons secs, du sel (chlorure de sodium) et des savons.

Le match Carpentier-Dempsey est annoncé pour le 2 juillet.

A Pachuca, au Mexique, la ville a été submergée par l'effondrement d'une digue. Il y aurait 100 noyés et 200 blessés. De nombreux ouvriers ont été engloutis dans quatre mines d'argent et un millier de personnes sont sans travail.

M. Charles-Olivier Bucher, député de l'Oise, est décédé à Paris. Il naquit, le 26 décembre 1847, à Fontaine-Bonneleau. Le défunt était inscrit au groupe de l'Entente démocratique.

Dans la banlieue de Toulon, une usine à chaux a été détruite, au moyen d'explosifs par des inconnus. Ceux-ci, croit-on, sont des ouvriers congédiés.

LES QUOTIDIENNES

La Déclaration

Le nouveau ministère donne satisfaction à tous les groupes qui composent le Parlement, sauf ceux d'extrême-droite et d'extrême-gauche; la déclaration ministérielle aussi.

Le document lu, hier, à la Chambre et au Sénat, porte la marque de son principal auteur : c'est du Briand d'union sacrée; du Briand revu et... qui semble corrigé. Les questions y sont présentées de telle sorte qu'elles peuvent contenter tout le monde et... M. Leygues. Est-ce à dire que la déclaration manque de franchise? Non pas. Elle a, au contraire, sur la politique intérieure et extérieure, le problème militaire, les réparations dues par l'Allemagne, l'attitude vis-à-vis la Russie, des précisions assez clairement exprimées. Mais tout est dit avec une habileté consommée, et je plains les interpellateurs qui ont dû chercher dans ce morceau à la fois vigoureux et ferme, catégorique et fuyant, des raisons pour justifier leur intervention.

Le passage concernant l'Allemagne est le plat de résistance de ce repas, suffisamment substantiel et suffisamment léger pour que tous les estomacs parlementaires aient pu le digérer facilement.

Vis-à-vis de nos ennemis d'hier, M. Briand élève, avec dignité et sans réticence, les droits que le Traité de Versailles donne à la France.

Il le fait avec raison, la question financière, un problème capital des réparations. Il affirme la nécessité d'exiger ces réparations pour hâter le relèvement des départements dévastés. Enfin, devant une Allemagne qui désarme sans désarmer et dont la mentalité reste une perpétuelle menace pour la paix, la déclaration ministérielle proclame très heureusement, « le maintien des alliances scellées sur les champs de bataille ».

Il faut louer aussi l'attitude prise par le Cabinet vis-à-vis de la Russie des Soviets. Pas de relations politiques avec Moscou avant que le gouvernement de Lénine n'ait rendu à la Russie la liberté de disposer d'elle-même.

La reprise des relations diplomatiques avec le Vatican ne fait l'objet que d'une allusion inutilement discrète.

On sent l'inspiration directe des ministres du Nord dans le passage de la déclaration qui a trait à la restauration des régions libérées. La promesse solennelle que tous les efforts du gouvernement tendront à hâter cette restauration, trouvera un écho enthousiaste parmi les populations qui ont subi l'invasion. Nous l'enregistrons avec confiance, sachant bien que les ministres des Régions libérées, du Travail, et de l'Agriculture, ne manqueront pas de la rappeler à leurs collègues et au Parlement si jamais on était tenté de l'oublier.

Après les paroles, les actes. La déclaration ministérielle a été bien accueillie, au Palais-Bourbon et au Luxembourg. Le pays, que l'éloquence officielle laisse assez indifférent, attend, pour asseoir son opinion, que le plan gouvernemental ait reçu un commencement d'exécution. Il fait, d'ailleurs, volontiers crédit à M. Briand et à ses collaborateurs, dont la bonne volonté, la compétence et le patriotisme ne peuvent être mis en doute.

Maurice Aubert.

La Déclaration Ministérielle devant le Parlement

INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE

A LA CHAMBRE

Paris, 20 janvier. — Le grand événement parlementaire d'aujourd'hui a amené au Palais-Bourbon le Tout-Paris des répétitions générales et des premières qui se donnent à la Chambre des députés. Les dames sont nombreuses. La tribune diplomatique seule reste vide alors que toutes les autres sont déjà bondées. Les ambassadeurs et attachés de légation usent de leurs prérogatives de ne venir qu'à l'heure exacte occuper les sièges qui leur sont protocolairement réservés.

AVANT L'OUVERTURE DE LA SEANCE

La salle des séances reste entièrement vide jusqu'à 15 heures. Les députés restent dans les couloirs à parler de la politique ou de toute autre chose. Le débat de cet après-midi les intéresse mais ne les passionne pas, puisque, par avance, on peut dire, à quelques voix près, par combien de suffrages sera voté l'ordre du jour de confiance au Cabinet Briand.

Plusieurs d'entre eux expriment l'avis que le débat devrait être épuisé aujourd'hui, afin que, dès demain, M. Briand soit libre de préparer les conversations diplomatiques de la semaine prochaine.

A 15 h. précises, M. R. Péret vient présider la discussion à laquelle il a failli prendre part comme chef du Gouvernement.

Ses collègues commencent aussitôt à s'installer.

LES MINISTRES FONT LEUR ENTRÉE A 15 H. 10

Les bancs du Gouvernement restent vides pendant une dizaine de minutes. M. Leredu, ministre, y prend place le premier. M. Briand vient ensuite. Tel que nous le connaissons depuis qu'il est entré dans cette enceinte, il y a une vingtaine d'années, tel nous le revoyons aujourd'hui. Les longs cheveux ont un peu grisonné, sans doute, mais de la tribune où nous sommes, il n'y paraît pas.

MM. Guist'hau, Barthou, Daniel-Vincent, Le Trocquer, Maginot, Laurent Eynac, Lugol, Paisant et Laffont, prennent place au banc du Gouvernement.

LA SEANCE EST OUVERTE

M. Raoul Péret ouvre alors la séance. Plus de 450 députés sont présents. Ils font de suite un grand silence.

ELOGE FUNÈBRE DE M. HUCHER, DÉPUTÉ DE L'OISE

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Hucher, député de l'Oise.

La parole est à M. Briand pour la lecture de la déclaration du Gouvernement

Le Président du Conseil, invité par M. Péret, monte à la tribune.

La Chambre écoute la déclaration ministérielle avec une attention soutenue. Les applaudissements isolés, vite étouffés, rompent parfois le grand silence. L'Assemblée n'applaudit vraiment avec ensemble que lorsque le Président déclare que ce serait un défi que de voir l'Allemagne plus prospère que la France.

Le programme de politique extérieure reçoit encore de nombreuses marques d'approbation; mais les applaudissements éclatent à nouveau lorsque le Président du Conseil définit la politique du Gouvernement à l'égard de la Russie.

Puis le Président du Conseil arrive à la politique financière.

A l'affirmation de la nécessité de comprimer les dépenses publiques, de nombreux députés applaudissent. Ils répètent leurs applaudissements alors que le Président du Conseil annonce son désir de liberté pour le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Mêmes approbations pour les mesures en faveur des régions libérées, des mutilés, des veuves.

M. Aristide Briand élève la voix lorsqu'il rend hommage à la classe ouvrière de France.

La Chambre applaudit l'annonce des réformes sociales les plus hardies.

La Chambre redouble d'attention lorsque M. Briand parle de la majorité que le Gouvernement veut dégager pour s'appuyer sur elle.

La péroraison de la déclaration ministérielle est applaudie sur tous les bancs, sauf à droite et à l'extrême-gauche.

Les interpellations sur la politique générale seront discutées les premières

Le Président donne alors lecture des demandes d'interpellations.

La Chambre est redevenue bruyante et couvre la voix de M. Péret.

M. Briand. — Le Gouvernement est prêt à discuter toutes les interpellations qui lui sont adressées, mais il croit qu'il serait sage et raisonnable de discuter d'abord les interpellations qui visent la politique générale ou celle qui, ayant un objet spécial, peuvent cependant s'y rattacher.

Pendant quelques instants, une certaine confusion règne. Le Président n'arrivant pas à se mettre d'accord avec les interpellateurs sur celles de leurs interpellations qui rentrent dans le cadre défini par le Président du Conseil.

Finalement, le Président déclare retenir pour les faire discuter de suite, les interpellations de MM. Deyris, Paul Forgeot, Laudier, Pressemane, Moutet, Léon Blum et Magne, qui ont trait à la politique générale du Gouvernement.

UN BLAME A LA METHODE QUI PRESIDE A LA FORMATION D'UN MINISTÈRE

M. Deyris a le premier la parole. Il débute par un vif éloge de M. Raoul Péret pour ses efforts en vue de constituer un grand ministère d'union nationale.

Il blâme les méthodes toujours condamnées et cependant toujours suivies par ceux-là mêmes qui les ont condamnées, et qui tendent à mettre aux différents ministères n'importe qui, en vertu du principe de l'inutilité et même de la nocivité de la compétence ministérielle.

M. Deyris développe ensuite un programme de politique intérieure et extérieure tel qu'il le conçoit.

UN LANGAGE AGRESSIF D'EXTRÊME-GAUCHE

M. Adrien Pressemane, député socialiste de la Haute-Vienne, interpelle sur la politique que le Gouvernement compte observer à l'égard de la classe ouvrière et de ses organisations.

M. Pressemane tient un langage de suite fort agressif, disant que ses amis ne défient de la présence au pouvoir de MM. Briand et Le Trocquer qui, au cours des grèves des cheminots, ont frappé les grévistes sans aucun ménagement.

Il développe ensuite une longue défense de la C. G. T.

Il s'agit de savoir, dit M. Pressemane dans sa conclusion, si le Gouvernement offre la paix ou la guerre à la classe ouvrière et à ses organisations.

M. FORGEOT A LA TRIBUNE

M. Pierre Forgeot, député de la Marne, interpelle sur la composition du Cabinet et l'attribution du portefeuille de la Guerre, ainsi que sur la politique extérieure et intérieure.

L'orateur déclare ne pas insister sur la première partie de son interpellation, pour s'attacher seulement à deux importantes questions : 1° Désarmement de l'Allemagne; 2° Danger de voir le bolchevisme donner la main au militarisme allemand, et avoir des intelligences jusque sur notre territoire.

L'attention de la Chambre est entièrement acquise au député de la Marne, qui constate que pour la question du désarmement de l'Allemagne, il y a heureusement accord entre l'Angleterre et la France.

Par contre, la France, à propos des réparations dues par l'Allemagne, s'en tient-elle à la lettre du traité de Versailles ? ou bien acceptera-t-elle un forfait ?

Comment l'Allemagne paiera-t-elle : soit en marks-or, soit, comme il n'y en aura pas assez, en équivalent : bateaux, charbon, produits chimiques, etc. Quand paiera-t-elle? Comment mobilisera-t-on la dette de l'Allemagne ? C'est là la faiblesse relative du traité qui a amené à envisager l'éventualité du système forfaitaire.

En principe, on nous doit tout. Mais comme on ne sait pas quand nous serons payés, comme certains incrédules, dont je ne suis pas, craignent que nous ne soyons jamais payés, il arrive que notre crédit ne profite en rien de cette formidable créance que nous avons sur l'Allemagne. C'est ce qui a conduit certains à amputer le total de notre dette, pour rendre certain le paiement, et permettre la mobilisation interalliée de notre créance.

Entre le thèse de M. Poincaré, pour l'exécution intégrale du traité de paix, et celle de M. Millerand, forfait immédiatement réalisable, le Gouvernement a-t-il choisi ?

Le député de la Marne aborde alors un autre aspect de la question extérieure.

On nous dit, sur les bancs de l'extrême-gauche, que nous ne savons pas exactement ce que c'est que le bolchevisme. En effet, nous ne le savons pas; mais je sais deux choses : Le bolchevisme nous a abandonnés et trahis à Brest-Litowsk, et après nous avoir trahis, il a permis à l'armée allemande d'essayer de nous accabler sous le nombre. Le bolchevisme, en reniant les dettes nationales russes nous vole.

M. Forgeot prononce un réquisitoire contre les bolchevistes qui, en tous pays essayent de lever l'armée de ceux qui n'ont rien contre ceux qui possèdent le patrimoine résultant du labeur de nombreuses générations de travailleurs.

L'armée de la cupidité et de la haine est en marche, elle est redoutable et inquiétante.

Le catholicisme apparaît comme l'aide la plus précieuse pour lutter contre cette armée.

Le catholicisme, c'est l'antidote du poison, l'arme la plus efficace de défense contre le bolchevisme. Les cathédrales, les églises représentent partout dans nos campagnes, dans nos villes, l'ordre, la famille, le travail, la propriété.

Ce serait donc contraire à une bonne politique nationale, que d'ajourner la reprise des relations avec le Vatican. Le gouvernement doit s'expliquer clairement.

Puis, M. Forgeot parle de la nécessité de lois répressives pour les grèves politiques et demande par ailleurs, une politique de large tolérance et de large bienveillance pour tous les bons citoyens.

Le gouvernement doit dire la véritable politique qu'il entend suivre.

LA DERNIERE INTERPELLATION DE LA PRESENTE SEANCE

M. Laudier, député socialiste du Cher, interpelle sur la dissolution de la C.G.T.

Il réclame l'amnistie pour les mutins de la mer Noire et la réintégration des cheminots révoqués.

LA SUITE RENVOYÉE A VENDREDI

Après un vote douteux à mains levées, la suite de la discussion est renvoyée à demain.

Le Président lit des lettres de démission de vice-présidents de la Chambre, de MM. Lefebvre du Prey et Léon Bérard.

La séance est levée à 18 h. 36; séance demain à 15 heures.

AU SÉNAT

La séance est ouverte à 15 h. 15. Sont assis au banc du gouvernement, MM. Bonneray, Doumer, Marraud, Colrat, G. Vidal, Sarraut.

C'EST LE MINISTRE DE L'INTERIEUR QUI COMMUNIQUE LA DECLARATION DU GOUVERNEMENT

M. Marraud, ministre de l'Intérieur, donne lecture de la déclaration ministérielle.

Le Sénat écoute la lecture de la déclaration ministérielle avec une différence sympathique. Comme à son habitude, l'assemblée s'est livrée à peu de manifestations, néanmoins, on a remarqué que, tour à tour, selon les parties du discours, les fractions les plus différentes du Sénat approuvaient ou se montraient réservées.

Quand la déclaration a parlé de la Belgique, une voix a crié au centre : « Vive la Belgique! ».

Une vive approbation sur presque tous les bancs a accueilli la déclaration touchant la Russie.

A noter, quelques exclamations ironiques lorsque la déclaration a fait allusion à la nécessité de comprimer les dépenses publiques. A gauche surtout, on se montrait quelque peu agité et des allusions étaient faites à voix haute au nombre des ministères et de ses sous-secrétariats.

Le couplet final sur la politique d'union et de liberté nationale a rallié les applaudissements un peu partout.

LA SEANCE CONTINUE

Le Président fait connaître les demandes d'interpellation qu'il a reçues. M. Bonneray, Garde des Sceaux, prie d'assemblée d'attendre que le Président du Conseil, retenu à la Chambre, soit libre pour fixer la date de leur discussion. Le Sénat acquiesce.

Il valide les élections du département d'Alger et de l'Aude.

Divers projets et propositions de loi sont ensuite adoptés.

Puis le Président donne connaissance du résultat du scrutin pour la nomination d'un membre du Conseil supérieur des retraites ouvrières et paysannes. M. Charles Deloncle est élu par 179 voix.

Le Sénat s'ajourne au mardi 25, à 15 h. La séance est levée à 17 h. 10.

LES SOVIETS RECONNAISSENT L'ASSASSINAT DES TROIS SOCIALISTES FRANÇAIS

Mais ils plaident non coupables

Helsingfors, 20 anvier. — Le bureau des relations étrangères de l'Internationale communiste de Moscou vient de publier un communiqué au sujet des trois socialistes français, MM. Lefebvre, Lepetit et Vergeot, disparus entre Mourmansk et le port norvégien de Vardoé.

Le bureau confirme qu'il y a eu crime, mais il en rejette la responsabilité sur les agents de l'Entente, qu'il accuse de s'opposer systématiquement au débarquement à Vardoé des communistes étrangers revenant de Russie.

LES GRECS SONT BATTUS EN ASIE-MINEURE

UNE RETRAITE PRÉCIPITÉE DEVANT LES KEMALISTES

Constantinople, 20 janvier. — On annonce que les Grecs ont quitté Yenicht si précipitamment qu'ils ont abandonné leurs ambulances avec les blessés. Les Turcs évaluent à 4.000 tués les pertes des Grecs, dont 8 colonels, 3 commandants et 39 autres officiers. 43.000 soldats ont été faits prisonniers et 17 pièces de campagne et d'énormes approvisionnements de munitions et de matériel ont été capturés.